

Ad. E.



M^e Luc Côté, Ad. E.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Luc Côté poursuit actuellement une carrière internationale axée sur les droits de l'homme et le droit pénal international.

CONTRIBUTION

Après avoir pratiqué à titre d'avocat criminaliste au sein du Centre communautaire juridique de Montréal, M^e Côté a consacré l'essentiel de sa carrière à la poursuite des criminels de guerre au sein de différents tribunaux et organisations internationales. D'abord au Rwanda, où, pendant cinq ans, il a enquêté sur le génocide, il a été à l'origine des premières mises en accusation pour crime de génocide déposées devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Par la suite, en tant que directeur des poursuites de la Cour spéciale pour la Sierra Leone, il a dirigé les équipes chargées de poursuivre les principaux responsables des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis durant la guerre civile qui a ravagé ce pays d'Afrique de l'ouest. En 2006, il a été nommé par le secrétaire général des Nations Unies comme directeur exécutif de la commission d'enquête spéciale et indépendante pour le Timor-Leste. En 2008, il a dirigé pour les Nations Unies une vaste enquête sur les plus graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire survenues au cours des nombreux conflits armés qui ont marqué la République démocratique du Congo.

RAYONNEMENT

Il est aujourd'hui un consultant respecté en matière de droit pénal international et de justice transitionnelle. Il travaille auprès de l'UNICEF, du Haut Commissariat aux droits de l'homme et du Centre international pour la justice transitionnelle. Il a publié des articles, prononcé des conférences et dirigé plusieurs formations sur les enquêtes et les poursuites internationales.